



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

MAI 2026

Bon à savoir	2
Infos communautaires	3
Offre d'emploi	16
Service Incendie	17
Avis - Travaux publics	19
F.A.D.O.Q.	20
Événements	21
Conseil municipal	24
Chronique urbanisme	26

BON À SAVOIR



Numéro d'urgence lorsque les bureaux sont fermés:

418-760-1050
composez le 9



Horaire bibliothèque

Lundi: 18h à 19h30
Mercredi 18h à 19h30



Versements pour les taxes:

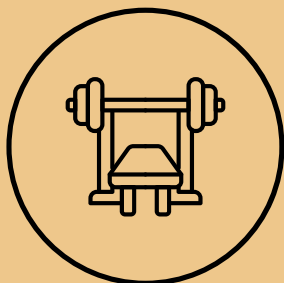
- 17 mars
- 15 avril
- 15 mai
- 16 juin
- 15 juillet
- 15 septembre



Location de salle

Pour effectuer une location, communiquez avec nous au info@petiteriviere.com ou par téléphone au 418-760-1050.

Heures d'ouverture



Le centre d'entraînement est situé au sous-sol de l'École Saint-François (9 rue du Couvent)

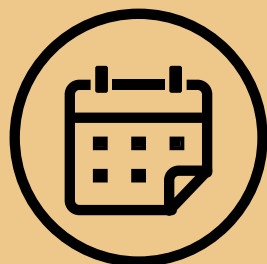
Horaire régulier

Lundi au vendredi : 6h à 7h45 et de 16h à 22 h
Samedi et dimanche : 6h à 22 h

HORAIRE ESTIVAL (24 juin au 25 août)

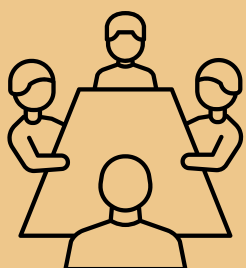
Dimanche au samedi : 6h à 22h

Dates de tombée pour comité consultatif en urbanisme (CCU)



- 9 janvier
- 6 février
- 6 mars
- 10 avril
- 8 mai
- 12 juin
- 10 juillet
- 7 août
- 7 septembre
- 9 octobre
- 6 novembre
- 4 décembre

Les documents seront analysés par les élus lors de la séance du conseil le mois suivant.



Tenue des séances ordinaires du conseil municipal

- 13 janvier
- 10 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 09 juin
- 14 juillet
- 18 août
- 08 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 08 décembre



INFO COMMUNAUTAIRE

Important habitation à prix modique!



Nous vous suggérons de faire votre rapport d'impôt le plus rapidement possible pour avoir les avis de cotisation 2025 du Québec, car c'est essentiel pour l'attribution des logements.

Vous devez envoyer vos informations par courriel au: sarl@orhmrcc.ca

ou par la poste au:

**85, rue St-Jean-Baptiste
Bait-Saint-Paul (Qc) G3Z 1M5**

Pour toute question vous pouvez rejoindre Cynthia Desbiens au 418-435-2850 option 1.

Électroménagers et meubles recherchés



L'organisme Accès Petite-Rivière en collaboration avec l'ORHMRCC est à la recherche d'électroménagers et de meubles à donner ! Le tout doit être encore en bon état de fonctionner et propre. Ces dons serviront à aider des familles dans le besoin.

Si vous souhaitez faire un don, vous devez cependant être en mesure de pouvoir garder vos articles jusqu'au 1^{er} juillet. Merci de contacter Madame Cynthia Desbiens au 418.435.2850 option 1.

Vous pouvez également envoyer un courriel au sarl@orhmrcc.ca en mentionnant le don en question.

Nous comptons sur votre générosité !

Résidence artistique - Juin 2026

Nous sommes heureux d'accueillir l'illustratrice, entrepreneure québécoise Catherine de Gongre au Chalet Gabrielle-Roy du 1^{er} au 19 juin .

Ancrée dans une démarche intuitive où l'image précède souvent les mots, Catherine de Gongre propose une œuvre empreinte d'humanité, nourrie par la nature et les histoires qui nous traversent.

Amoureuse de Charlevoix, elle profitera de cette résidence pour créer... mais aussi pour échanger avec le territoire et ses habitants.

Bienvenue à Catherine



INFO COMMUNAUTAIRE

Une relève prometteuse à Petite-Rivière-Saint-François



Félicitations à Zachary Racine, de Petite-Rivière-Saint-François, qui s'est brillamment illustré lors du Gala de la réussite 2026 en obtenant une distinction 5 sur 5 dès sa première année, dans la catégorie littérature.

Une performance remarquable à un si jeune âge, qui témoigne déjà d'un talent, d'une rigueur et d'une passion inspirants. Toute la communauté peut être fière de ce parcours exceptionnel.

La soirée, tenue au Domaine Forget de Charlevoix à Saint-Irénée sous le thème Grandeur nature à saveur médiévale, a permis de mettre en lumière l'engagement et les accomplissements de nombreux jeunes.

Félicitations également à l'ensemble des élèves, ainsi qu'aux équipes du CECC - Centre d'études collégiales en Charlevoix et aux départements impliqués dans l'organisation de cet événement de grande qualité.

Le maire de Petite-Rivière-Saint-François était présent pour l'occasion afin de féliciter les récipiendaires et souligner l'importance de soutenir et valoriser la réussite des jeunes dans notre milieu.

Utiliser des plantes pour combattre l'érosion : la phytotechnologie



Un reportage réalisé par TVCO met en lumière le projet de stabilisation de la plage du Parc des Riverains.

L'érosion des berges est un enjeu préoccupant pour notre municipalité. C'est pourquoi la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François travaille activement, en collaboration avec le Comité ZIP Saguenay-Charlevoix, à mettre en place des solutions durables comme la phytotechnologie.

Nous sommes fiers des démarches entreprises jusqu'à maintenant pour protéger et valoriser ce secteur névralgique de notre territoire. Venez en apprendre davantage !

Le Comité ZIP sera présent lors de la Journée de l'arbre, le 24 mai prochain, devant l'Hôtel de Ville. Une belle occasion de rencontrer l'équipe, de poser vos questions et d'en apprendre plus sur le projet. Ensemble, agissons pour préserver notre littoral .



INFO COMMUNAUTAIRE

« L'endroit idéal pour notre famille »

La prochaine édition du cahier Destination du Charlevoisien met de l'avant ce qui fait toute la richesse de notre milieu de vie, à travers l'article « Six raisons de s'installer à Petite-Rivière-Saint-François ».

On y retrouve notamment le témoignage inspirant de la famille Rioux-Gagné, qui a choisi de s'établir ici pour y élever ses enfants.

« Petite-Rivière-Saint-François est un endroit merveilleux pour élever ses enfants : il y a une école, un centre de ski, la mer, des camps d'été et des activités de toutes sortes. C'est aussi l'endroit idéal pour y vieillir dans la joie et la quiétude. »

Entre fleuve et montagnes, la proximité de la nature, les infrastructures de qualité et la tranquillité du quotidien font toute la différence pour les familles d'ici.

Un grand merci à la famille Rioux-Gagné d'avoir accepté de partager son histoire et de contribuer à faire rayonner Petite-Rivière-Saint-François.

L'article complet sera à lire dans la prochaine édition du cahier Destination, distribuée partout dans Charlevoix et à travers le Québec.



INFO COMMUNAUTAIRE

À peine la saison de hockey terminée... qu'on troque déjà la rondelle pour la balle orange!

La saison de dek hockey est de retour à Petite-Rivière-Saint-François avec vos entraîneurs Jonathan et Israël !

- Matchs le dimanche soir
- De 17 h à 19 h
- Début de la saison : fin mai, dès que la météo le permettra (objectif 31 mai)

Pour inscrire votre enfant, remplissez le formulaire en vous rendant sur le site suivant dans la section nouvelle: petiteriviere.com

Selon le nombre d'inscriptions, deux groupes seront formés :

Groupe 1

- 8 à 12 ans
- (7 ans acceptés pour les jeunes dynamiques)
- 17 h à 17 h 55

Groupe 2

- 13 à 17 ans
- 18 h à 18 h 55

Votre enfant souhaite être gardien ?

De l'équipement est disponible au besoin !

Les jeunes de Baie-Saint-Paul sont également les bienvenus.

Pour inscrire votre enfant et confirmer sa présence, veuillez remplir le formulaire d'ici le 27 mai 2026.

Questions ou informations, contactez Jonathan Dufour :

jonathan_dufour83@hotmail.com

Merci de partager la nouvelle avec les jeunes et les autres parents de la région !



Belle à voir! Belle à vivre!

INFO COMMUNAUTAIRE

Défi pissenlit 2026

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est fière de participer à nouveau Défi pissenlits!

Ce mouvement invite la population à poser un geste simple, mais concret pour la biodiversité : retarder la tonte du gazon au printemps afin de laisser fleurir les pissenlits.

Ces fleurs, souvent sous-estimées, sont pourtant parmi les premières sources de nectar et de pollen disponibles pour les abeilles et les insectes pollinisateurs au sortir de l'hiver. À un moment où les ressources sont encore rares, ce petit geste peut faire une réelle différence.

Saviez-vous que près de 75 % des cultures alimentaires mondiales dépendent, au moins en partie, de la pollinisation animale ? Protéger les pollinisateurs, c'est aussi protéger notre alimentation.

De son côté, la Municipalité joint le mouvement jaune en laissant pousser les pissenlits au Parc des riverains

Citoyens et commerçants sont invités à embarquer eux aussi dans le défi et à contribuer à cet élan collectif.

Ensemble, faisons une différence, un pissenlit à la fois



INFO COMMUNAUTAIRE

Aquaventure Charlevoix – Cet été, découvrez le fleuve autrement

Cet été, découvrez le Saint-Laurent autrement avec Aquaventure Charlevoix!

Une toute nouvelle activité de planche à pagaie (SUP) sera offerte directement au départ du quai de Petite-Rivière-Saint-François durant l'été 2026.

Encadrées par un guide certifié, les activités sont pensées autant pour les débutants que pour les plus actifs qui souhaitent profiter du fleuve dans un environnement sécuritaire, accessible et encadré.

Au programme :

- Initiation à la planche à pagaie
- Sorties guidées sur le fleuve
- Locations supervisées
- Sorties au lever du soleil

Aquaventure Charlevoix proposera aussi un programme de saison exclusif pour les résidents de Petite-Rivière-Saint-François avec deux petits groupes de 6 participants maximum :

- Mercredi soir dès le 17 juin
- Vendredi soir dès le 19 juin

Les séances de 2 heures auront lieu aux deux semaines tout l'été afin de progresser ensemble et découvrir le fleuve sous un nouvel angle.

Tarifs préférentiels pour les résidents :

- Initiation découverte : 19 \$
- Carnet de 6 locations supervisées : 135 \$
- Programme de saison résident : 245 \$

Tout le matériel est inclus, même les souliers d'eau et les combinaisons thermiques lorsque nécessaire.

info@aquaventurecharlevoix.ca

www.aquaventurecharlevoix.ca





Appel à participation - Mémoires de Petite-Rivière-Saint-François

Avez-vous un souvenir, une anecdote ou une histoire à raconter sur notre village?

Dans la continuité du 350e anniversaire de Petite-Rivière-Saint-François, la Municipalité développe actuellement un projet de mise en valeur de la mémoire collective soutenu par Patrimoine Canada. Nous souhaitons ainsi recueillir des récits et témoignages citoyens afin de préserver l'histoire vivante du village.

Vie d'autrefois, goélettes, pêche à l'anguille, familles, légendes locales... nous voulons vous entendre!

Faites parvenir vos écrits à Éloïse Plamondon-Pagé avant le 1er juin 2026 :
eloise@artefacturbain.ca

Vous préférez partager votre histoire de vive voix?

Écrivez simplement à la même adresse afin de convenir d'un échange téléphonique.

Pour toute question concernant le projet :

Roxane Duby

Agente de développement économique et touristique

rduby@petiteriviere.com

418 760-1050, poste 6109



INFO COMMUNAUTAIRE



Rencontre d'auteure à Petite-Rivière-Saint-François

La municipalité a le plaisir d'accueillir l'auteure et illustratrice Catherine de Gongre, en résidence au chalet Gabrielle Roy du 8 au 19 juin.

Dans le cadre de son projet « Nymphéa », une fable poétique illustrée portant sur le départ des enfants vers leur vie d'adulte et l'évolution du rôle de la mère, elle souhaite aller à la rencontre des citoyens.

Parents, grands-parents, adolescents : vous avez vécu ces moments de transition? Votre témoignage pourrait inspirer son prochain livre.

Où : Bibliothèque Gabrielle Roy PRSF

Quand : Samedi 13 juin à 13 h 30

Inscriptions obligatoires (places limitées) auprès de Robert Dugas – avant le 5 juin

rdugas@petiteriviere.com

418 760-1050, poste 6194

Une belle occasion de partager votre histoire et de contribuer à une œuvre littéraire unique

Cultiver des légumes de toutes les façons

28 mai 2026 à 18h30

Par Lili Michaud

Tous les moyens sont bons pour cultiver des légumes. Opterez-vous pour la culture en pleine terre, en pots, en bacs, en serre ou autres?

Prévoyez-vous cultiver dans un potager traditionnel en cour arrière, dans un aménagement comestible en façade, dans un jardin communautaire ou collectif ou simplement sur votre balcon?

Quels sont les avantages, les inconvénients et les astuces de chacune de ces pratiques? C'est ce que vous découvrirez lors de cette conférence.



INFO COMMUNAUTAIRE

Journée nationale de l'arbre et des vivaces – On vous attend le 24 mai !

C'est un rendez-vous le dimanche 24 mai, de 10 h à 15 h, à Petite-Rivière-Saint-François pour célébrer la Journée nationale de l'arbre et des vivaces.

Lieu :

Devant la caserne des pompiers
Stationnement de l'Hôtel de Ville
1067, rue Principale

Au programme :

- Remise gratuite de conifères, feuillus et compost
- Vente à bas prix de vivaces et de petits arbres (quantité limitée par citoyen)
- Présentation des normes de plantation par le Service d'incendie
- Conseils sur place et fiches descriptives des espèces offertes

Important :

- une preuve de résidence sera exigée
- **Apportez vos contenants**

Pour obtenir plus d'informations :

Robert Dugas, coordonnateur des loisirs
514 945-5016
rdugas@petiteriviere.com

Merci de partager l'information et au plaisir de verdir notre municipalité ensemble le 24 mai



INFO COMMUNAUTAIRE



Grand bazar au profit des jeunes de Petite-Rivière !

Vous êtes invités à participer à une journée conviviale et rassembleuse au cœur du village

Quand ? Dimanche 7 juin, de 10 h à 15 h

Où ? Stationnement de l'Hôtel de Ville (1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François)

Au programme :

Grande vente de garage ouverte à tous les citoyens, l'occasion parfaite de faire le ménage... ou de dénicher des trésors !

Réservation de tables :

En remplissant le formulaire ici : <https://forms.gle/Neho3UetZAUxVt17>

Ou en contactant Robert Dugas pour transmettre vos informations

Date limite pour s'inscrire : 1er juin

Coût : 10 \$ par table, payable le jour même de l'événement

Sur place :

Apportez vos canettes et bouteilles consignables, une belle façon de contribuer !

Sur l'heure du dîner :

Hot-dogs, jus et liqueurs seront en vente sur place

Beau temps, mauvais temps :

En cas de pluie, l'événement sera déplacé dans la grande salle municipale

Une bonne cause :

Tous les fonds amassés avec la location de tables et la vente de nourriture serviront à organiser des activités pour les jeunes de Petite-Rivière en 2026-2027.

Pour information :

Robert Dugas, coordonnateur des loisirs

514 945-5016

rdugas@petiteriviere.com

Venez encourager la relève tout en passant un bon moment en famille !



Belle à voir! Belle à vivre!

INFO COMMUNAUTAIRE

Collecte des encombrants – Printemps 2026

C'est le moment de faire du ménage! La collecte des encombrants aura lieu durant la semaine du 1er juin 2026 partout sur le territoire de la MRC de Charlevoix.

Réservation obligatoire

Vous devez réserver votre collecte avant le vendredi 27 mai à 16 h :

418 435-2639 poste 6012

gmr@mrccharlevoix.ca

Formulaire en ligne sur le site de la MRC de Charlevoix

<https://www.mrccharlevoix.ca/.../collecte-des-encombrants/>

À ne pas oublier

Les encombrants doivent être déposés en bordure de rue le dimanche 31 mai seulement.

Merci de votre collaboration pour garder notre milieu propre et agréable!

Collecte des encombrants



RINÇAGE DU RÉSEAU DES BORNES FONTAINES

Nous procéderons au rinçage du réseau de bornes fontaines du 13 mai au 19 juin inclusivement.

Durant cette période, il est possible que :

- l'eau du robinet soit temporairement brouillée ou légèrement colorée;
- de l'air soit présent dans les tuyaux.

Rassurez-vous : l'eau demeure parfaitement propre à la consommation et sans danger pour la santé.

Au besoin, laissez simplement couler l'eau quelques minutes afin qu'elle retrouve sa clarté habituelle.

Merci de votre compréhension!



APPEL À LA PRUDENCE

Au cours des derniers jours, certains citoyens de Petite-Rivière-Saint-François nous ont rapporté avoir été contactés par des individus se faisant passer pour des représentants de la MRC de Charlevoix.

Ces personnes utiliseraient des propos intimidants en évoquant notamment des expropriations de terrains ou encore d'importantes amendes liées à des travaux de remplissage et au non-respect présumé de certaines normes.

Nous invitons la population à faire preuve de vigilance. En cas de doute, demandez le nom de la personne ainsi que son numéro de poste, puis contactez directement l'équipe de la MRC de Charlevoix au 418-435-2639 afin de valider l'identité de l'interlocuteur.

Merci de partager l'information afin d'éviter que des citoyens soient induits en erreur.



INFO COMMUNAUTAIRE



LOCATION DE VOITURE

(car rental / aluguel de carro)

Valet service

Téléchargez l'application Turo pour une expérience optimale.

Download the Turo app for the best experience.

Baixe o aplicativo Turo para uma experiência otimizada.

Scan



Escanear

 @HBRSERVICEAUTOSQC

 HBR SERVICES AUTOS



Notre service de conciergerie et de valet est à votre disposition pour tous vos déplacements et besoins particuliers. Réservations de transports, d'événements, d'excursions ou assistance personnalisée, nous nous occupons de tout pour rendre votre séjour agréable et sans souci.

N'hésitez pas à nous contacter !



Belle à voir! Belle à vivre!

OFFRE D'EMPLOI



On embauche – Journalier / Opérateur – Hiver 2027

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François est à la recherche d'une personne pour se joindre à son équipe des travaux publics pour la saison hivernale.

- Salaire : 34,83 \$ à 37,55 \$/h
- Poste saisonnier, temps complet – 40 h/semaine
- Horaire variable : alternance jour / nuit
- Poste syndiqué

Principales responsabilités :

- Déneigement des rues et entrées municipales
- Conduite de véhicules lourds, camions 10 et 6 roues
- Entretien des véhicules et de la machinerie
- Appui à divers travaux des travaux publics
- Opération d'équipements, un atout : pelle sur roues, chargeur sur roues, excavatrice, niveleuse

Profil recherché :

- Minimum 2 ans d'expérience en déneigement dans un poste similaire
- Permis de conduire classe 3
- Connaissances en mécanique générale, un atout
- Autonomie, esprit d'équipe, respect et bon sens de l'organisation

Date limite pour postuler : vendredi 5 juin 2026

Faites parvenir votre CV à : rdufour@petiteriviere.com

À l'attention de Roxanne Dufour, adjointe aux ressources humaines

Pour consulter l'offre complète et tous les détails, visitez notre site Web



SERVICE INCENDIE

SAISON BBQ = PLAISIR... MAIS RESTONS PRUDENTS !

Dès que le soleil et le beau temps sortent, les BBQ s'allument!

Mais chaque année, des incendies sont causés par une mauvaise utilisation ou un manque d'entretien.

Avant d'allumer le vôtre, prenez 2 minutes :

- BBQ toujours à l'extérieur (jamais dans un garage ou sous un abri fermé)
- Distance sécuritaire des murs, galeries et végétation
- Boyaux et raccords en bon état (pas de fissures, pas de fuite)
- Nettoyage des brûleurs et de la graisse
- Bonbonne bien fixée et étanche

Un BBQ mal entretenu peut créer un début d'incendie qui pourrait se propager rapidement.

Bonne nouvelle : on constate de plus en plus de bons réflexes chez nos citoyens! Merci pour votre vigilance !

Une question ou un doute ? N'hésitez pas à communiquer avec votre service incendie au (418)633-6724.

On veut vous voir profiter de l'été... en toute sécurité !

Votre service de sécurité incendie de Petite-Rivière-Saint-François



CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS


INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2026

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES:
MARDI
RÉCUPÉRATION:
MERCREDI
COMPOST:
JEUDI
COLLECTE REMISE AU JOUR OUVRABLE SUIVANT

COLLECTES SUR RÉSERVATION SEULEMENT:

 Résidus verts, réservez avant le 7 mai et le 29 octobre

 Encombrants, réservez avant le 28 mai et le 17 septembre

GUIDE DU TRI

Déchets

Les matières mélangées et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

Contenants, emballages et imprimés.

Compost

Les résidus de cuisine, de jardin et le papier et le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les matières en vrac dans le bac ou dans des sacs en papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

FÉVRIER

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27

MARS

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

AVRIL

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

MAI

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

JUIN

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

JUILLET

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

AOÛT

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

OCTOBRE

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler quelques consignes concernant la cueillette de matières résiduelles.

Afin de maintenir un environnement propre, sécuritaire et fonctionnel pour l'ensemble de la communauté, il est essentiel que les bacs de vidange soient sortis seulement la veille de la collecte et retirés le jour même. Des bacs laissés trop tôt ou trop longtemps encombrant les trottoirs, nuisent à la visibilité, attirent les animaux et compliquent le travail des équipes. En période hivernale, ces impacts s'accroissent: les bacs compliquent les opérations de déneigement, risquent d'être ensevelis ou endommagés et augmentent les risques pour les piétons. Pour ces raisons, le non-respect du règlement peut entraîner l'émission d'un constat d'infraction.

Contraventions

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400 \$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale.

En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

Avis à tous:

À l'occasion, il peut arriver que la collecte des matières résiduelles soit retardée. Dans ce cas, vous pouvez laisser vos bacs au bord du chemin jusqu'à ce que la collecte soit effectuée. Dans cette situation, aucun avis ne vous sera envoyé.



INFO COMMUNAUTAIRE FADOQ

**Aux membres de la FADOQ,
Nous vous souhaitons un joyeux anniversaire!**

MAI

**2 Yvon Simard
4 Diane Harvey
10 Danielle Bouchard
23 Fernand Sauriol
26 Florent Côté**



JUIN

**8 Claire Cantin
11 Lisa Cunningham
20 Serge Thériault
25 Renée Bouchard
30 Jacques Vézina**



La baseball poche tous les mercredis soirs à
18h30 au coût de 2 \$. Rendez-vous sur place!

Début de la Pétanque le 4 mai à 18h30!!
Pour informations communiquer avec
Jacques Bouchard au 418-632-1049



ÉVÉNEMENTS

MAI 2026							www.calendrier.beat	
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
				1 VIACTIVE	2	3		
4	5	6 Baseball poche	7	8 Date de tombé CCU	9	10		
11	12 Séance du conseil	13 Baseball poche	14	15 Versement de taxes	16 Conférence Dr Picotte	17		
18 Bureau municipal fermé	19	20	21	22	23	24 Journée de l'arbre		
25	26	27	28	29	30	31		

Pour tous les détails des activités > PETITERIVIERE.COM



Belle à voir! Belle à vivre!

ÉVÉNEMENTS

JUIN 2026

www.calendrier.best

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7 Bazar
8	9 Séance du conseil	10	11	12 Date de tombé CCU	13	14
15	16 Versement de taxes	17	18	19	20	21
22	23 Spectacle de la Saint-Jean-Baptiste	24 Saint-Jean-Baptiste Activités familiales	25	26	27	28
29	30					

Pour tous les détails des activités > [PETITERIVIERE.COM](https://www.petiterviviere.com)



Belle à voir! Belle à vivre!

ÉVÉNEMENTS

Vivre le moment présent

Le mercredi 13 mai dernier, le comité local MADA a eu le plaisir de présenter la conférence « Vivre le moment présent », animée par madame Patricia Charest. L'activité a connu un vif succès et a su rejoindre un public attentif et enthousiaste.

C'est à l'intérieur de l'église, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, que les participants ont pu profiter de cette rencontre inspirante. Ce lieu accueillant convenait parfaitement à ce type d'événement axé sur le bien-être et la réflexion.

Le comité MADA remercie chaleureusement tous les participants pour leur présence et leur intérêt. Restez à l'affût : d'autres conférences et activités seront offertes prochainement.



Retour sur une conférence inspirante

C'est dans une superbe ambiance que s'est tenue la conférence du Dr Frédéric Picotte à la salle municipale, devant plus de 70 personnes présentes pour échanger sur la santé, le vieillissement et les bonnes habitudes de vie.

Un immense merci au Dr Picotte pour sa grande générosité, sa vulgarisation accessible et le temps accordé aux participants. Merci également à la Bibliothèque Gabrielle-Roy ainsi qu'à notre comité local MADA, aux bénévoles et à tous les partenaires ayant contribué au succès de cette belle activité.

Merci à Alain Blanchette pour les magnifiques photos de l'événement.

Restez à l'affût, d'autres activités et conférences seront annoncées prochainement par l'équipe des loisirs et de la bibliothèque !

MRC de Charlevoix

Alain Blanchette Photographie



CONSEIL MUNICIPAL



Serge Bilodeau, maire
sbilodeau@petiteriviere.com



Robert Lavoie, Siège no 1
rlavoie@petiteriviere.com



Catherine Coulombe, siège no 2
ccoulombe@petiteriviere.com



Viviane De Bock, siège no 3
vdebock@petiteriviere.com



Israël Bouchard, siège no 4
ibouchard@petiteriviere.com



Jacques Bouchard, siège no 5
jbouchard@petiteriviere.com



Léopold Bouchard, siège no 6
lbouchard@petiteriviere.com

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AVRIL ET 12 MAI 2026

Gouvernance et Administration

Rémunération des élus : Le conseil a adopté le règlement 779. Désormais, un maire suppléant doit exercer ses fonctions durant plus de 30 jours consécutifs avant de pouvoir recevoir une rémunération additionnelle, assurant ainsi une meilleure gestion budgétaire lors d'absences de courte durée.

Gestion contractuelle : Un nouveau projet de règlement (no 782) a été déposé pour encadrer les contrats de 25 000 \$ et plus. L'objectif est de favoriser la rotation des fournisseurs et de prioriser l'achat local.

Comité d'urbanisme : Monsieur Robert Lavoie fait son entrée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU), remplaçant Léopold Bouchard.

Urbanisme et Aménagement

Protection du territoire : Dans une volonté de préserver les paysages et de limiter l'érosion, le conseil a adopté des mesures (règlements 781 et 783) pour interdire les projets intégrés (plusieurs bâtiments sur un même lot) dans les zones d'habitation (H) et de Villégiature de réserve (VR).

Dérogations et permis (PIIA) : Plusieurs dossiers ont reçu un avis favorable du CCU :

- Autorisation d'une bonbonne de propane en cours avant en raison de la topographie accidentée du terrain.
- Ajout d'une marquise et d'auvents en bois et tôle noire.
- Réfection d'une galerie avec revêtement de type Duradek.



CONSEIL MUNICIPAL

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 AVRIL ET 12 MAI 2026 (SUITE)

- Ajout d'un bâtiment accessoire (remise) avec finition en panneaux de pierre.
- Construction d'une nouvelle résidence isolée.

Équipements techniques : Le règlement 776 a été adopté pour autoriser l'installation de thermopompes, génératrices et réservoirs en cours latérale, à condition de respecter une distance de 2 m des lignes de terrain.

Infrastructures et Travaux Publics

Bâtiment multifonctionnel : Les travaux progressent avec l'autorisation d'un paiement de 302 900 \$ à Deltec Construction. Un mandat de gestion de projet a été confié à HARP Consultant pour superviser l'agrandissement de la caserne incendie.

Entretien et pérennité : Des contrats ont été octroyés pour le lignage des rues et le scellement des fissures. De plus, la municipalité lance l'élaboration de plans de gestion des actifs (PGA) pour ses routes et son réseau d'eau, une exigence pour optimiser les investissements futurs.

Culture, Patrimoine et Loisirs

Chalet Gabrielle-Roy : Le projet de mise en valeur avance avec l'octroi d'un mandat d'architecture à la firme Nivo9 Architectes (34 200 \$) et un mandat de muséographie à HARP Consultant.

Fête nationale : Un budget de 8 900 \$ a été réservé pour les célébrations des 23 et 24 juin prochains.

Mobilité durable : La municipalité confirme son appui au prolongement de la Route Verte entre Beaupré et Saint-Siméon, en collaboration avec la MRC et Vélo Québec.

Vie Communautaire et Soutien

Santé : La municipalité réaffirme son soutien régional en devenant « Partenaire Argent » de la Fondation Hôpital de Baie-Saint-Paul avec un don de 2 000 \$.

Finances

Dépôt du rapport financier : surplus de 1 554 117\$ pour l'exercice 2025

Comptes : Le conseil a approuvé le paiement des comptes du mois de mai 2026 s'élevant à 1 138 240,50 \$.

Prochaine séance du conseil

 **mardi, 9 juin 2026**

 **19 h**

 **Séance ordinaire**

Salle municipale - 1067, rue Principale, Petite-Rivière-Saint-François



CHRONIQUE URBANISME

Le printemps est désormais bien installé, les terrains se découvrent... et les idées de projets commencent à germer. Avant de sortir les outils, le Service de l'urbanisme et du développement durable désire vous rappeler qu'un permis obtenu en bon et due forme peut vous éviter bien des ennuis. Donc, avant d'entreprendre des travaux, contactez votre service de l'urbanisme et du développement durable

Modifications de règlement d'urbanisme en cours

Les Élus du Conseil Municipal ont été particulièrement actifs, lors de la séance régulière du Conseil du 12 mai dernier. Lors de cette séance, le Conseil Municipal de Petite-Rivière-Saint-Francois a poursuivi le processus d'adoption du règlement #776. Ce projet vise à permettre la mise en place de thermopompe, de réservoir d'huile de chauffage et de génératrice en cours latérale. Auparavant, la mise en place d'une thermopompe, réservoir d'huile de chauffage et d'une génératrice n'était autorisé qu'en cour arrière.

Une consultation publique portant sur cette modification règlementaire a été tenue le 8 avril dernier. Le processus d'adoption de ce règlement se poursuit !

Toujours en mai 2026, les Élus du Conseil Municipal de Petite-Rivière-Saint-Francois ont entrepris le processus d'adoption du règlement #781, via l'adoption d'un avis de motion ainsi qu'un premier projet de règlement. Ce projet de règlement vise à modifier le règlement #581 sur le Plan d'urbanisme. Le règlement a été adopté en 2018 et a été très peu modifié depuis. Les modifications apportées via le règlement #581 sont relativement mineures et visent essentiellement à limiter au maximum le développement résidentiel dans l'affectation de villégiature de réserve à refléter l'état du développement de notre territoire.

Les Élus du Conseil Municipal ont aussi donné l'avis de motion et adopté le premier projet du règlement #782. Ce règlement a pour objectif la modification du règlement de zonage #603 afin d'interdire les projets d'ensemble – aussi appelé PAE- dans les zones H et VR. Le projet de règlement #782 suivra le processus d'adoption applicable jusqu'à son entrée en vigueur au courant de l'été 2026.

La Municipalité modifie fréquemment sa réglementation, depuis 2025. Nous vous invitons à communiquer avec nous, pour de plus amples informations à ce sujet ou encore consulter le site internet de votre municipalité pour rester informer des modifications en cours.

Professionnels collaborant avec le service de l'urbanisme

Le service de l'urbanisme et du développement durable collabore avec de nombreux professionnels. Que ce soit l'arpenteur-géomètre, l'ingénieur ou encore l'architecte, ces professionnels contribuent à faire de nos territoires des milieux de vie sains, agréable et durable.

Aujourd'hui, le service de l'urbanisme et du développement durable aimerait vous parler du rôle de l'ingénieur forestier. L'ingénieur forestier est le professionnel responsable de la gestion globale, scientifique et technique des forêts. Son rôle est de concilier la protection de l'environnement, les besoins de la société et l'exploitation économique du bois. C'est en quelque sorte le "grand manitou" de la gestion de nos forêts.



Petite-Rivière-Saint-François est un territoire essentiellement boisé et montagneux. Au cours des dernières années, le secteur de villégiature de notre territoire s'est énormément développée et qui dit construction en montagne dit aménagement de terrain.

Les coupes effectuées en milieu boisé ont un effet direct sur l'écoulement de l'eau et, dans certains cas, sur la stabilité des terrains. C'est pourquoi la Municipalité exige que les coupes d'arbres faites en montagne soient faites après obtention d'un permis de déboisement. L'obtention d'un permis de déboisement est conditionnelle – entre autres – au dépôt d'un plan de déboisement – réalisé/signé par un ingénieur forestier.

L'ingénieur forestier est le spécialiste de l'aménagement de la forêt. Son expertise permet de conseiller les propriétaires en regard de l'aménagement de leur boisé et ainsi réaliser des actions sécuritaires, esthétiques et respectueuses du milieu forestier.

La MRC de Charlevoix dispose d'un ingénieur forestier au sein de service de foresterie. Ce dernier est directement impliqué dans la révision de nos normes d'abattage d'arbres.

N'hésitez pas à le contacter pour bons conseils sur l'aménagement de la forêt.



Abri temporaire d'hiver (TEMPO)

RETRAIT DES ABRIS TEMPORAIRES AVANT LE 1ER MAI

Rappelons que la réglementation prévoit qu'un abri d'auto temporaire hivernal doit être démonté au plus tard le 1^{er} mai de chaque année. La date limite pour démonter votre abri temporaire d'hiver est donc passée.

Le service de l'urbanisme et du développement durable procèdera à des inspections, au cours des prochaines semaines à cet effet. Il est donc important de retirer l'abri d'auto hivernal en totalité (avec structure).

Les citoyens fautifs s'exposent à une amende minimale de 500,00\$



À Petite-Rivière,
on se respecte !

CODE DE BONNE CONDUITE

En résidence permanente ou en location touristique



RESPECTEZ VOTRE VOISINAGE ET ÉVITEZ LE BRUIT DÉMESURÉ

Tout bruit excessif est interdit en tout temps. Soyez attentif à la tranquillité des résidents et autres visiteurs en évitant les nuisances sonores.



FEUX D'ARTIFICE INTERDITS

Les feux d'artifice ou pétards sont interdits en tout temps.



FEUX EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS

Soyez raisonnable dans les quantités de bois à brûler et utilisez un pare-étincelles. Prenez la peine d'éteindre efficacement et en profondeur votre feu extérieur.



DÉCHETS : PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT

En tout respect pour la nature et votre voisinage, les déchets doivent être déposés dans la poubelle.



RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

En voiture, ralentissez pour la sécurité des piétons et évitez de générer de la poussière sur les rues non-pavées. Stationnez dans les endroits prévus à cette fin.

MERCI
POUR VOTRE COOPÉRATION !



Apprenez-en plus et **adhérez au code** en vous rendant au **petiteriviere.com**



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS



Belle à voir! Belle à vivre!